

MAIRIE DE MAZELEY

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 décembre 2016**ORDRE DU JOUR :****1 DELIBERATIONS :**

- . Travaux d'enfouissements des réseaux
- . Transports scolaires
- . Dématérialisation des procédures
- . Adhésion SDANC (Syndicat assainissement non collectif)
- . Adhésion SMIC (Syndicat mixte informatisation communale)
- . Décision modificative budget commune

2. DISCUSSIONS

- . Présentation de devis pour la réfection de la cuisine de la salle des fêtes

3. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- . Dossier d'urbanisme
- . Informations et questions diverses : le maire propose en début de séance
 - Fixation date des vœux pour 2017
 - Convention Médecine Préventive
 - Ramassage des sapins de Noël

Présents : Monsieur FIMBRY (Maire de la commune) et l'ensemble des membres du conseil municipal

Excusés : F. VIAL donne pouvoir à S. THIEBAUT

Secrétaire de séance : Régine LECOMTE

1. DELIBERATIONS**► Travaux d'enfouissements des réseaux**

En connaissance des tarifs demandés pour l'enfouissement des réseaux, le conseil délibère à l'unanimité pour la continuité des travaux dans la rue des Jardins, le pré Malard et celle de la Voie de Gigney soit à charge de la commune :

Electricité : 63 629, 17 € HT

Téléphonie : 16520, 00 € HT

► Transports scolaires

M. LAINE s'est penchée sur la question en essayant de trouver de nouvelles solutions pour ramener les enfants le jeudi soir après les NAP. Finalement, la solution trouvée par l'intermédiaire CAE d'une prestation via Transdev amène à un tarif de : 37 Euros par trajet. Les communes de Gigney et Fomerey se joindraient à Mazeley pour verser la somme. Ce qui amène pour Mazeley à une somme d'environ 754 Euros à l'année (base : 34 jeudis). En faisant participer Gigney à une hauteur de 20 %, et 20 % pour Fomerey (qui n'ont pas d'enfant concerné) et 60 % pour Mazeley. Solution adoptée à l'unanimité par le Conseil d'autant qu'il y a également une économie de l'accompagnatrice sur ce trajet supprimé à 13 H 30. Les parents seront informés nominativement.

► Dématérialisation des procédures

Le conseil, approuve à l'unanimité à l'adhésion de la commune à la Société Publique Locale SPL -Xdemat, compétente pour fournir des prestations liées à la dématérialisation.

► Adhésion SDANC (Syndicat assainissement non collectif)

La communauté de commune CC2R demande à adhérer au SDANC, ainsi la commune d'Urville. Accepté à l'unanimité.

► Adhésion SMIC (Syndicat mixte informatisation communale)

Les communes de Martigny les Gerbonvaux, Auzainvillers et le Syndicat des Eaux de l'Ormont désirent adhérer au SMIC, ce qui est accepté à l'unanimité.

► Décision modificative budget commune

020 dépenses imprévues – 220 € contrepartie 1641remboursement emprunt capital +220 €

60612 énergie : 225 € contrepartie 6558 participation école =+225 €

“ “ 4€ contrepartie 673 titres annulation = + 4 €

Accepté à l'unanimité

2. DISCUSSION

► Présentation de devis pour la réfection de la cuisine de la salle des fêtes

La cuisine de la salle des fêtes est quelque peu délabrée, il est incontestable de penser à sa réfection : peintures, VMC, velux...

S. THIEBAUT a demandé des devis à 2 entreprises, les sommes sont quasiment identiques.

Le conseil accepte l'enclenchement des travaux par l'entreprise ART ET COULEURS d'EPINAL, montant TTC 2466.29 euros et RACAT électricité pour la VMC pour 604,80 €

► La cérémonie des vœux du Maire aura lieu le 6 janvier 2017 à 18H30. Il y sera dégusté la traditionnelle galette des rois accompagnée de cidre avec modération. Accepté à l'unanimité.

3. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

► Dossier d'urbanisme

Le conseil accepte la mise en conformité du local construit par Monsieur BRIOT sur son terrain, pré Malard.

► Informations et questions diverses

. Le conseil accepte le renouvellement d'adhésion à la Convention avec le CdG pour la Médecine Préventive.

. Les sapins de Noël seront récupérés les 25 et 26 janvier 2017 par le SICOVAD comme l'an passé.

. Une demande est formulée en ce qui concerne la création de passages pour piétons dans la rue de Darnieulles. A mettre au budget 2017.

. L'état des lieux des logements de l'ancienne école : les problèmes rencontrés impliquent que le conseil demande une entrevue avec le cabinet VENIN afin que des travaux de réfection soient réalisés et pris en charge par ces professionnels.

Prochaine réunion le 6 février 2017 sauf urgence.

La séance est levée à 22 Heures 20.